Une première édition inédite et rassembleuse

Un Accord au Sommet

Annie Champagne a.champagne@journaldescitoyens.ca

La planète brûle ; et ça n'est pas une exagération. Les impacts des changements climatiques se manifestent avec toujours plus d'intensité, et nos saisons plus chaudes aux éléments disjonctés ne sont que la pointe de l'iceberg. En politique, le sort de la planète ne semble pas trop faire sourciller.

Au provincial, l'environnement a été un enjeu accessoire des élections d'octobre, malgré l'actualité de la crise climatique dans la Belle Province, tiraillée entre feux et inondations. Au fédéral, le gouvernement priorise l'économie polluante, telle que la fossile albertaine, au détriment de l'environnement, et c'est d'ailleurs le titre de « fossile du jour[1] » que le premier ministre Carney s'est vu décerner en novembre. Si les ornières sont épaisses, certaines initiatives parviennent encore à insufler de l'espoir dans nos esprits grugés par l'écoanxiété. Le Sommet des Laurentides est de celles-là.

Unir ses forces

Le 26 octobre dernier, les élus de 53 Municipalités des Laurentides se sont mobilisés à Sainte-Agathe-des-Monts dans le cadre de la première édition d'un Sommet aux allures d'une COP[2] d'envergure régionale. Cette initiative est d'abord motivée par l'idée de rassembler : les équipes municipales, mais aussi les ressources, les savoirs et les bonnes idées et pratiques. Si chaque ville applique des mesures et finance des études en silo, en faisant fi de ses voisines, il y a fort à parier que les efforts consentis verront leurs impacts dilués. D'autant que les enjeux (gestion de l'eau, du transport, des déchets) qui touchent les villes, petites et grandes, sont communs ; sans compter les épisodes météo extrêmes qui transcendent les frontières municipales. Dans ce contexte, la mise en commun est non seulement pertinente, elle est urgente.

En se liguant, les Municipalités mettent en œuvre une « force fédératrice […] absolument unique », comme l'affirme Jérôme Dupras, scientifique en chef du Québec et coprésident du Sommet[3]. L'événement est d'ailleurs décrit comme une rareté : jamais autant de gens ne se sont réunis pour travailler sur les enjeux d'environnement et d'économie sociale. C'est plus de 70 % des Municipalités des Laurentides qui ont participé au Sommet, selon les dires d'Agnès Grondin, ex-députée d'Argenteuil et coprésidente de l'événement[4]. Depuis les dernières élections municipales de 2025, il y a davantage de cohésion entre les élus de la région qui s'accordent mieux sur les priorités environnementales[5]. La collaboration est donc de meilleur augure, et le Sommet en est une preuve éclatante.

La parole aux jeunes

Cette impressionnante assemblée donnait aussi la parole aux jeunes. Une délégation étudiante de différentes écoles de la région a assisté au Sommet pour porter le message de leurs pairs. Un sondage mené auprès de 350 jeunes révèle qu'une majorité (78 %) estime que leur ville n'agit pas assez pour l'environnement. Avec sagesse, une élève a affirmé que « si la Terre était une banque, on l'aurait sauvée depuis longtemps[6] ». Le Sommet qui se concrétise et la signature de l'Accord des Laurentides sont toutefois des pas dans la bonne direction.

Une promesse annuelle

Le Sommet s'est ouvert sur l'adoption de l'Accord des Laurentides, entériné par 50 des Municipalités présentes, qui s'engagent à collaborer pour accélérer la transition socioécologique. Concrètement, les Villes vont s'unir et mettre en commun pour déployer une véritable action environnementale depuis longtemps attendue des citoyens. L'objectif plus grand est évidemment d'inspirer une telle entente, au-delà de la région, dans l'ensemble du Québec.



Photo courtoisie

L'impressionnante assemblée du Sommet des Laurentides avec son comité directeur au premier plan.

Dans cet Accord, il y a aussi la promesse de se retrouver l'an prochain. Les municipalités seront invitées à, disons, renouveler leurs vœux écologiques et d'économie sociale, surtout, à réitérer leurs engagements. L'initiative doit absolument demeurer pérenne et vivace. C'est donc un rendez-vous pour la deuxième édition en 2027.

[1]Mark Carney et ses homologues de France, d'Allemagne, du Japon et du Danemark ont reçu le titre de « fossile du jour » en ce qu'ils brillaient par leur absence en Turquie, à la récente COP31 sur le climat ; ce qui envoie le message du peu d'intérêt accordé par leurs gouvernements à la question environnementale. Ce prix satirique, décerné par le Réseau Action Climat depuis 1999, a également été remporté par le Canada l'an dernier. Voir Catherine Morrison, « Carney et d'autres dirigeants ont reçu le titre de fossile du jour », La Presse Canadienne, 10 novembre 2026, sur le site de l'Actualité : *https://lactualite.com/actualites/carney-et-dautres-dirigeants-ont-recu-le-titre-de-fossile-du-jour/.*

[2]Une COP est une « Conférence des Parties », ou des pays ayant signé une convention internationale sur le climat.

[3]Jérôme Dupras cité par Clara Matthey-Jonais, « Inspirer ses voisins avec ses bons coups en environnement, le pari des Laurentides », Radio-Canada, 26 octobre 2026 : *https://ici.radio-canada.ca/article/info/2295891/sommet-laurentides-accord-environnement.*

[4]Entrevue de l'émission « Accès local » du 27 octobre 2026, Télévision des Basses-Laurentides : *https://tvbl.ca/episode/27-octobre-2026/.*

[5]Alex Fontaine, « Des centaines de personnes attendues au premier Sommet des Laurentides », Le Devoir, 26 octobre 2026 : *https://www.ledevoir.com/economie/1019561/centaines-personnes-attendues-premier-sommet-laurentides.*

[6]Il s'agit de Marla Glorion de l'Académie Lafontaine. Voir le communiqué de presse du Sommet des Laurentides, « Premier Sommet des Laurentides : une nouvelle ère de collaboration et d'entraide s'installe dans la région », 27 octobre 2026 : *https://sommet-laurentides.com/nouvelles/.*

Une initiative verte innovante

Prévost lance Réparabais

Annie Champagne a.champagne@journaldescitoyens.ca

En cette époque consumériste assoiffée de nouveauté, notre rapport aux objets est détraqué. On a le cœur qui balance entre encombrement et gaspillage, et dans tous les cas, ça coûte cher.

C'est plus facile que jamais d'accumuler des biens superflus, souvent *cheap*, à l'obsolescence programmée, ou de jeter, au moindre bris, le premier cossin nous faisant défaut pour s'en commander un autre sur ce fameux site qui livre demain, pour des pinottes. Pour mettre un bâton dans les roues à cette économie de marché et à la surconsommation qu'elle encourage, la Ville de Prévost a lancé le 10 novembre son programme Réparabais, présenté comme une aide financière à la réparation d'objets.

Virage vert

L'initiative constitue l'une des retombées du Virage vert entrepris par la Ville en 2019, un plan ambitieux qui annonçait le déploiement de « 150 actions visant à réduire graduellement l'empreinte écologique des activités de la Ville et de la communauté prévostoise[1] », dont émanent plusieurs programmes, comme Réparabais cette année et l'éco-contribution en 2022, qui a conduit à la création du Fonds pour la consommation responsable. La Municipalité était alors la première à offrir à ses citoyens un éco-choix – adopter une solution écologique ou payer une redevance – qui allait générer, quatre ans plus tard, la coquette somme de 200 000 $ en éco-contributions appliquées à certains produits à usage unique (gobelets de cafés, bidons de lave-glace, et compagnie).

Réparer plutôt qu'acheter

Réparabais ne pioche donc pas dans les coffres de la ville, mais dans cet audacieux fonds qui a jusqu'à présent permis de financer diverses initiatives écoresponsables sur le territoire à hauteur de 111 000 $. Une première enveloppe de 10 000 $ est allouée à Réparabais, qui encourage la réparation des biens de consommation plutôt que l'achat de matériel neuf, dans un monde déjà surchargé d'objets. Le programme ambitionne de réduire le gaspillage à la source : « Réparer plutôt que remplacer, c'est un geste qui est bon à la fois pour le portefeuille et pour l'environnement. Avec Réparabais, nous voulons donner un coup de pouce concret aux familles tout en encourageant des habitudes de consommation plus durable[2] », explique le maire de Prévost, Paul Germain.

Le programme offre aux citoyens un remboursement de 50 % de leur facture de réparation d'un objet, pour un montant minimal de 35 $ avant taxes, et jusqu'à concurrence de 300 $ par adresse. Quatre catégories de biens personnels sont admissibles : les électros (de ton grille-pain à ton frigo ou ton BBQ), les produits électroniques et électriques (l'occasion de réparer ton douzième cellulaire), les vêtements et textiles (tes bottines mangent des camions ?), puis les meubles et l'ébénisterie (et cette table qui a toujours besoin d'être *chimée*). Les commerces offrant des services de réparation seront identifiés pour aider les citoyens à s'y retrouver et à repérer les ressources,





Une chouette campagne publicitaire accompagne Réparabais et fait sourire par ses slogans jouant sur la sémantique écologique du neuf et de l'usagé.

puisque les bons réparateurs ne courent pas les rues, tant à Prévost que dans les villes voisines.

Éco-fiscalité

Réparabais s'inscrit dans le modèle d'éco-fiscalité que le maire Germain a présenté au Sommet des Laurentides du 26 octobre dernier, espérant qu'il inspire les élus de la cinquantaine de Municipalités de la région laurentienne réunis pour discuter transition socio-écologique[3]. Prévost souhaite que d'autres villes lui emboitent le pas ; seule Magog, dans les Cantons-de-l'Est, offre depuis 2025 un programme d'aide financière à la consommation écoresponsable. En attendant que cette bonne idée fasse des petits, l'initiative prévostoise est inspirante et mérite d'être saluée.

Pour obtenir plus de détails sur Réparabais, les citoyens sont invités à consulter le site qui en porte le nom : *reparabais.com.*

[1] Voir le site de la Ville de Prévost, *https://www.ville.prevost.qc.ca/ma-ville/environnement/contenants-reutilisables.*

[2] Communiqué de presse émis par la Ville de Prévost le 10 novembre 2026, *https://www.ville.prevost.qc.ca/storage/app/media/Ma ville/Administration/Salle de presse/2026/2026-11-10-communiqué-réparabais.pdf.*

[3] Sara Champagne, « Des citoyens remboursés pour réparer des articles plutôt qu'acheter du neuf », *La Presse,* 11 novembre 2026, en ligne : *https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2026-11-11/prevost/des-citoyens-rembourses-pour-reparer-des-articles-plutot-qu-acheter-du-neuf.php.*